

JOURNÉE DE TRAVAIL DES RÉPUBLICAINS

DÉFENSE

MARDI 10 MAI 2016

DOCUMENT D'ORIENTATION

republicains.fr

© Les éditions des Républicains

La France et l'Europe se trouvent aujourd'hui confrontées à des menaces d'une intensité, d'une simultanéité et d'une diversité sans précédent depuis la fin de la guerre froide. L'Europe a considéré qu'elle était définitivement à l'abri de toute menace stratégique. Elle en a tiré de rapides conséquences en réduisant son effort de défense. Mais ce « nouvel ordre mondial », typique des années 1990, a été remplacé par un désordre international, qui est la marque de ce début du XXI^e siècle.

En premier lieu, il y a évidemment la **menace djihadiste**, étroitement liée au chaos du Moyen-Orient. **En un an, la France a connu deux actes terroristes d'une exceptionnelle gravité sur son territoire** : le 7 janvier 2015 à *Charlie Hebdo* puis à l'Hyper-Casher de Vincennes, ainsi que le 13 novembre 2015 au Bataclan. Aux portes de l'Europe, la situation est tout aussi dangereuse, avec la guerre en Syrie, la déstabilisation de la Libye, ou la question ukrainienne.

Cette situation internationale se traduit aujourd'hui par une croissance des budgets de défense dans de nombreux pays. Le budget de la Chine, qui avoisine les 215 milliards de dollars en 2015, est en hausse de 9 % par rapport à 2014. De même, en Russie, ce budget a connu une augmentation de 21 % par rapport en 2014 atteignant 66,4 milliards de dollars. On peut noter que le budget de la défense de la Russie correspond au budget cumulé de la France et de la Grande-Bretagne. **Le budget allemand¹ de la défense dépasse en 2016 celui de la France, avec un niveau d'engagement nettement plus faible que celui que la France assume.**

En 2016, la France est pourtant en « état d'urgence » sur son territoire et en « état de guerre » sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures.

En réponse aux attaques, le gouvernement a en effet décidé, dès janvier 2015, de déployer **10 500 soldats sur le territoire** afin de sécuriser 830 points sensibles en France : lieux de culte, écoles... **Cette opération, appelée « Sentinelle », est un défi et une très lourde charge sur la durée pour l'armée.** D'une opération très courte en réponse à une urgence imminente, elle se voit prolonger pour devenir quasi-permanente.

En plus de ces opérations sur le sol national, la France compte actuellement **près de 11 000 soldats présents sur des théâtres d'opérations extérieures².**

Or, contrairement à l'intervention en Libye de 2011, menée de concert avec nos alliés, ces opérations ne se font pas de vraies coalitions. **La France peine à fédérer ses partenaires pour intervenir sur ces théâtres d'opération et apparaît de fait isolée.**

Le recours presque systématique de l'actuel gouvernement à l'intervention militaire pour régler les problèmes internationaux fait peser sur notre outil de défense des contraintes sur la durée, tant l'absence d'accompagnement politique empêche tout règlement durable de ces conflits.

1. L'Allemagne consacre environ 34 milliards d'euros pour sa défense, hors pension (norme Otan V2).

2. Outre l'opération « Barkhane » composée de 3000 militaires au Sahel, l'armée déploie également des militaires pré-positionnés en Afrique et au Moyen-Orient (3000 militaires au Sénégal, à Djibouti, en Côte d'Ivoire, aux EAU et au Gabon), une Force Intérimaire des Nations Unies au Liban dite « FINUL » (1000 militaires) et de formation des forces de sécurité irakiennes face à Daech dite « opération Chammal » (500 militaires).

Si ces opérations militaires ont été menées avec un grand professionnalisme et une efficacité reconnue par les forces françaises, faisant l'admiration de nos alliés, elles se font au prix de **fortes contraintes tant au niveau des troupes que du matériel.**

La situation dans laquelle se trouve notre défense est particulièrement difficile, en quasi-état « d'embolie financière ». En l'absence de cap, nos forces armées finissent par s'épuiser face à la multiplication des réformes et des réajustements budgétaires permanents.

En dépit du contexte sécuritaire international menaçant, la loi de programmation militaire, revisitée en 2013 par Jean-Yves Le Drian et François Hollande, a diminué drastiquement les moyens affectés à notre outil de défense. Entre 2015 et 2018, cette loi prévoyait une diminution de 24 000 personnels. Ce ne fut qu'après les dramatiques attentats de novembre 2015 que le gouvernement a été contraint de faire machine arrière, sans aller jusqu'à garantir les financements dédiés.

La France doit tenir compte de cette nouvelle donne. Le budget national de la Défense aujourd'hui de 32 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB (hors pensions), n'est plus adapté à l'éventail des défis que nos forces de défense et de sécurité doivent relever, sur le territoire national comme à l'extérieur de nos frontières, eu égard à nos responsabilités internationales et à notre place de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Si la France a passé avec la liberté du monde « un pacte multiséculaire », elle le doit d'abord à son armée.

Face aux menaces qui entourent notre pays, **nous nous engageons à porter une ambition forte pour notre défense et renouer un pacte de confiance avec nos militaires.** L'armée française, c'est l'expression de la détermination constamment renouvelée de la France à défendre l'idée qu'elle se fait d'elle-même, de sa vocation dans le monde et d'une certaine idée de l'Homme profondément ancrée en elle.

Nous estimons que la défense nationale, ministère régalien par excellence, doit être la priorité et la mission première de l'État. L'engagement et l'excellence de nos soldats font la fierté de notre pays. L'armée française n'est pas séparée du reste de la nation française car l'armée française fait corps avec la nation française, à l'image de la flamme du tombeau du soldat inconnu qui brûle toujours, symboliquement, sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

La France doit impérativement augmenter son budget militaire pour assurer sa défense et sa sécurité. **Notre défense doit continuer à être la première d'Europe pour sauvegarder notre souveraineté,** en entraînant dans sa dynamique d'autres pays européens, en tirant vers l'excellence notre industrie nationale, en répondant aux menaces de plus en plus fortes sur le territoire national et en défendant nos valeurs et nos intérêts dans le monde. **Ce n'est plus une question de choix, c'est une nécessité.**

1

LES ARMÉES FRANÇAISES N'ONT PAS REÇU DU POUVOIR ACTUEL LES MOYENS DE LEURS MISSIONS

2014-2019, une loi de programmation militaire inconséquente

Jamais notre défense nationale n'a fait l'objet d'un traitement aussi erratique qu'au cours du quinquennat de François Hollande, avec l'adoption depuis 2012 de deux lois de programmation militaire. Les reculs successifs ont eu pour conséquence de maintenir au final les effectifs des forces armées au niveau prévu par la LPM 2009-2014, sans les financements.

Le Livre blanc de 2008 et la LPM 2009-2014 avaient une cible de **276 000 hommes environ**. **La LPM 2014-2019 révisée maintient le volume à 268 000 hommes**. Ce format de nos forces armées est comparable à nos voisins européens alors même que leur activité opérationnelle est moindre et qu'ils n'ont pas à assumer la dissuasion nucléaire.

L'engagement et le **déploiement concomitant de nos armées sur un nombre jamais atteint de théâtres d'opérations extérieures**, comme sur le territoire national avec l'opération « Sentinelle » conduisent en effet à suremployer nos armées.

Le dispositif « Sentinelle » mobilise un potentiel humain considérable : **en l'état actuel, le maintien de plus de 10 000 hommes revient à rendre 70 % de l'armée de terre inutilisable en OPEX début 2017** en raison de l'impréparation opérationnelle.

En effet, ce niveau de mobilisation, exceptionnel depuis la professionnalisation des armées en 1997, pèse sur le temps d'entraînement des soldats, passé à 63 jours, alors que l'objectif national est de 90 jours de préparation opérationnelle. Dans plusieurs secteurs, nos personnels n'atteignent pas les normes minimales d'entraînement fixées par le référentiel Otan.

Cette opération s'est transformée en une posture permanente, alors qu'elle n'était pas inscrite dans le contrat opérationnel initial. Il convient de rappeler que **l'ensemble des armées n'ont pas à exercer, dans la durée, des missions de sécurité publique qui sont du ressort des forces de police, de gendarmerie**.

Ce dispositif devrait être revu en repensant les missions (garde statique, lieux à protéger en liaison avec les forces de police et de gendarmerie, règles d'engagement) **ainsi que les conditions matérielles** (véhicules adaptés pour la mobilité nécessaire, moyens de communication permettant l'interface avec la gendarmerie et les services de police, dispositifs de positionnement géographique, armements adaptés, etc.) et la doctrine d'emploi des forces.

Compte tenu des problèmes d'organisation et de fonctionnement auxquels les forces armées sont confrontées du fait des conditions de mise en œuvre de l'actuelle LPM 2014-2019 et du suremploi auxquels elles sont soumises, nous conduisons une « **revue stratégique** » **dès 2017 pour stopper la déflation des effectifs et avoir une véritable réflexion de fond sur la condition militaire**.

Or, la protection du territoire contre la menace terroriste soulève un problème de moyens humains, notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, que les armées ne peuvent aujourd'hui que partiellement pallier. C'est pourquoi **nous voulons développer la réserve et ses moyens**.

La réserve opérationnelle compte aujourd'hui 27000 hommes, donc 15000 dans les rangs de l'armée de terre. Le ministre de la Défense a précisé qu'il souhaitait déployer 1000 réservistes par jour, prioritairement en « Sentinelle », à l'horizon 2018. Comme souvent avec ce gouvernement spécialisé dans les annonces, cette proposition est irréalisable !

On peut faire un parallèle avec les annonces des 500000 formations annoncées par François Hollande. Ainsi, malgré l'objectif d'une montée en puissance à 40000 réservistes opérationnels par le gouvernement, on peut considérer qu'un tel déploiement semble ardu. La question n'est d'ailleurs pas tant sur le nombre de réservistes que de s'accorder, d'abord, sur les missions à leur confier.

Nous demandons une augmentation du budget pour cette « réserve nationale », et la création d'un statut propre pour les réservistes avec des missions clairement identifiées. Nous demandons là encore que soit bâtie une doctrine d'emploi cohérente pour la réserve opérationnelle qui est, de par sa nature, étroitement imbriquée avec les forces d'active.

Enfin, la question du retour des combattants et de la prise en charge des blessés, qui souffrent pour la plupart de troubles post-traumatiques, doit faire l'objet de toute notre attention.

La vétusté des matériels et des infrastructures a atteint un niveau critique

L'usure des matériels est excessive et leurs conditions d'utilisation et de maintenance entravent leur disponibilité. **Au total, la France consomme son capital militaire qui, au rythme actuel, sera menacé d'extinction à l'horizon 2020.** Nos forces armées, consommant plus vite leurs équipements qu'elles ne peuvent les régénérer, sont engagées dans une véritable spirale « d'attrition » de leurs moyens.

Utilisant encore des équipements vétustes (des avions ravitailleurs ayant 45 ans, des véhicules avant blindés (AMX10RC) de 40 ans...), **l'armée française renouvelle encore trop lentement son matériel militaire, faute de moyens.** En l'état actuel, un nombre conséquent de besoins capacitaires n'est pas couvert (hélicoptères pour forces spéciales, matériels roulants terrestres, embarcations pour forces spéciales, munitions, blindés, etc.).

Devant cette usure accélérée des matériels, **nous devons engager une réflexion sur l'indisponibilité des équipements, sur la professionnalisation de leur entretien et envisager un meilleur partenariat avec les fournisseurs. Les Républicains s'engagent à ce que l'entretien programmé des matériels bénéficie de l'abondement nécessaire dans le cadre des nouveaux moyens financiers qui seront alloués à la Défense dans la future LPM 2018-2022.**

Par ailleurs, les infrastructures et les conditions d'hébergement des militaires ne sont pas à la hauteur, loin s'en faut, des standards de confort que nos hommes sont en droit d'attendre. Cette situation est d'autant plus vraie à Paris et sur la région parisienne où les militaires rencontrent de sérieux problèmes de logement.

Nous mettrons en œuvre un plan de réhabilitation des infrastructures dédiées aux personnels de nos forces armées. S'agissant du logement des personnels militaires, **les Républicains souhaitent mobiliser une part des crédits affectés à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).**

UN EFFORT DE DÉFENSE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DE NOTRE PAYS

Une « revue stratégique » en 2017 pour mettre fin aux impasses actuelles

Nous devons procéder à un état des lieux objectif et sans concession de notre outil de défense et des paramètres budgétaires. Pour ce faire, nous procéderons dès 2017 à une « **revue stratégique** », qui se traduira par un audit précis humain, un investissement dans des besoins capacitaires non pourvus (porte-avions, frégates, drones...). Pour assurer la protection des Français, il faut que leur outil de défense soit le plus opérationnel, le plus efficace possible.

Nous voulons inscrire la future LPM dans le cadre d'un **budget sincère** entre la programmation militaire et le cadre financier de l'État, au travers de la mise en place d'un **pacte de confiance entre la nation et les forces armées**.

La future LPM devra notamment s'atteler à répondre aux impasses actuelles concernant l'équipement de nos forces armées, le sous-entraînement des personnels et la médiocrité du cadre de vie des personnels.

Il s'agira d'évaluer avec précision les modalités entourant les commandes de matériels neufs, l'impact des contrats d'exportation sur le fonctionnement des armées, ainsi que les engagements opérationnels de nos forces armées, leurs conséquences et leurs implications.

Pour cette raison, les Républicains proposent de mettre en place une loi de programmation militaire sur une durée de cinq ans, correspondant à la durée du quinquennat. Cette LPM pourra se décomposer en deux temps : une LPM dite « courte » sur la durée du quinquennat et une LPM dite « longue » avec une perspective à plus long terme, de dix ans.

Nous souhaitons pour cette raison avancer la phase de programmation militaire de 2018 à 2022, au lieu de 2020 à 2025, afin de redonner du sens et de la clarté à cette programmation dans le cadre de la loi pluriannuelle sur les finances publiques qui sera adoptée lors de l'alternance. Nous travaillerons ainsi à l'élaboration de cette nouvelle LPM 2018-2022, tout en tenant compte de la fin de trajectoire de la LPM 2014-2019 actualisée.

Adapter les missions de l'armée aux nouveaux enjeux

Les Républicains veulent définir une vraie stratégie dans laquelle les OPEX ne seront pas la réponse unique et solitaire de la France à toutes les crises internationales, ni le vecteur d'un engagement indéfini de notre pays pour des missions de police internationale.

Les armées françaises engagées sur les théâtres extérieurs doivent répondre à des missions militaires, sur décision du président de la République, en fonction de nos seuls intérêts nationaux et de nos alliances. **Leur engagement ne peut être indéfini** dans le temps et se transformer progressivement en opérations de police.

D'autre part, les Républicains souhaitent faire la lumière sur le véritable coût de ces OPEX, systématiquement sous-évaluées depuis 2013 (450 millions en LFI 2014 contre 630 en LFI en 2012), le reste

des surcoûts étant assuré en fin d'année par le biais d'un financement interministériel. Or, en 2013, le coût total des OPEX s'est établi à 1,25 milliard d'euros. **Les Républicains veilleront à ce que le financement des OPEX soit sincère et pris en compte de manière interministérielle, pour ne pas peser sur les ressources financières de la Défense.**

Parce que ces interventions profitent à la sécurité de tous les Européens, il faut privilégier les actions concertées avec nos alliés et nos partenaires. **Cela nous permettra d'obtenir une participation opérationnelle et financière plus forte de l'Union européenne aux OPEX.**

Nous estimons enfin que nos armées ont pour mission première de protéger notre territoire national. Elles doivent être engagées dans un cadre adapté à leurs spécificités, n'étant pas des forces de substitution de la police ou de la gendarmerie nationale, ni des forces de sécurité publique.

La question complexe de l'articulation entre forces armées et forces de sécurité intérieures doit néanmoins recevoir une réponse claire et cohérente. À ce jour, aucune doctrine d'emploi sérieuse n'a été élaborée à l'usage des forces armées dans la perspective de leur engagement dans cette mission de sécurisation du territoire.

Une dissuasion nucléaire crédible, un choix assumé pour notre sécurité collective

Par rapport à ses partenaires européens, **la France est la seule à disposer d'une dissuasion nucléaire autonome et crédible avec les contraintes qui s'y attachent.** Cette dernière est un **fondement de notre sécurité collective et légitime notre place au Conseil de sécurité de l'ONU.** Elle est dimensionnée à sa stricte suffisance pour conserver sa crédibilité. Elle est au fondement de notre indépendance nationale.

Nous voulons affirmer le rôle primordial de la dissuasion nucléaire, garant de « l'assurance vie de la Nation », et **notre engagement en faveur de la non-prolifération.**

De plus, la dissuasion nucléaire est un vecteur de l'excellence technologique car les compétences mises en place pour la dissuasion sont utilisées très largement pour les programmes conventionnels. Le haut niveau d'exigence que la dissuasion implique tire les capacités conventionnelles vers le haut avec un niveau d'entraînement en adéquation.

Pour Les Républicains, il n'est pas concevable de séparer la dissuasion nucléaire entre composantes, encore moins d'y mettre fin pour des raisons budgétaires ou idéologiques. À la disposition du chef de l'État, chef des armées, elles font partie d'un tout, d'une stratégie d'ensemble en l'état de la technologie. En effet, les composantes océanique et aéroportée participent aux deux types de planification et ne peuvent être opposées. D'un côté, la composante océanique est l'assurance de la réponse de tout temps et d'où que vienne la menace, quelle que soit l'attaque portée sur nos intérêts vitaux. De l'autre côté, la composante aérienne, au-delà de sa participation à la planification opérationnelle, en est la démonstration politique.

L'exigence de souveraineté dans le domaine de la dissuasion nucléaire commande que la France dispose de sa **totale autonomie** en matière de production industrielle sur l'arme nucléaire et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Elle est non seulement l'assurance-vie de la France, mais elle garantit également le rayonnement du pays et la protection des Français.

Les Républicains exigent donc que l'ensemble des composantes de la dissuasion nucléaire soit pérennisé pour assurer une stratégie globale, ce qui rendra nécessaire sa modernisation à partir de 2021, à hauteur d'environ 2 milliards € annuels supplémentaires.

Un budget soutenable à la hauteur des engagements du contrat opérationnel des armées

Les socialistes ont tenté de faire croire qu'ils consacraient aux armées des moyens suffisants avec la LPM 2014-2019, puis la LPM 2014-2019 dite réactualisée.

Il n'en est rien. De nombreuses dépenses ne sont pas financées ou par des recettes exceptionnelles hypothétiques et d'autres ne sont même pas comptabilisées.

Ainsi, alors que le budget de la défense avoisine les 32 milliards d'euros en 2016, il est prévu de l'augmenter de près de 3 milliards (un milliard supplémentaire en 2017 et 2018, deux en 2019) pour atteindre 34 milliards d'euros en 2019, **c'est-à-dire après l'élection de 2017 !**

C'est la raison, d'ailleurs, pour laquelle nous ne voulons plus de LPM « à cheval » sur deux quinquennats.

Cet effort de 3 milliards, **aujourd'hui non financé**, doit couvrir le « plan protection » décidé après les attentats, c'est-à-dire la non-déflation de 17 000 personnels et ses conséquences, le maintien en condition opérationnelle et l'acquisition de matériels nouveaux.

De surcroît, l'effort de défense de la LPM actualisée en 2015 (y compris pensions) continue sa décrue : de plus de 1,8 % en 2014, nous chuterons à 1,7 % en 2019.

On voit donc que la LPM actualisée en 2015 n'empêche pas que notre effort de défense continue à diminuer.

Par ailleurs, ce budget est loin de couvrir les besoins réels reconnus par l'actuelle LPM. Bon nombre de dépenses ont été prises « en bourrage », c'est-à-dire sans financement affecté. On ne sait par exemple où l'on trouvera les **deux milliards d'euros** supplémentaires qui devront être injectés chaque année à partir de 2021 pour moderniser notre arsenal nucléaire.

Enfin, au jour le jour, la situation financière du Ministère est très fragile avec un **report de charges** (factures non payées) **autour de 3,8 milliards d'euros** (dont 2,8 milliards pour les équipements), **et qui augmente chaque année** (près de 6 milliards tendanciellement en 2019).

Les Républicains s'engagent à mettre fin à cette politique mensongère et à consacrer aux armées un budget ambitieux et sincère, reflétant à la fois l'effort de nation pour sa défense et le financement transparent de choix clairs et assumés.

Nous traduirons cet engagement par une augmentation cumulée³ du budget de la défense de près de 32 milliards sur la durée du quinquennat en programmation et en gestion. Cela se traduira par un budget annuel d'environ 35 milliards d'euros en 2018 et de 41 milliards d'euros en 2022⁴.

Rompant avec cette logique, **les Républicains s'engagent à maintenir un effort constant à hauteur de 1,85 % du PIB pour la période 2018-2022**, contre 1,5 % sous le quinquennat de François Hollande.

Nous garantirons que la France soit en état de maintenir son rang sur la scène internationale parce que la Défense est le garant de notre souveraineté nationale.

Cette trajectoire nous permettra d'atteindre 2 % du PIB à l'horizon 2025⁵, ce qui correspond à l'un des engagements de notre pays auprès de l'Alliance atlantique⁶.

3. Par rapport à l'actuelle LPM à 32 milliards d'euros annuels.

4. En euros constants, il faut revenir à 1990 (39 milliards d'euros) pour retrouver un budget de la défense à ce niveau.

5. 45 milliards d'euros hors pension.

6. Ces chiffres sont ceux de la norme OTAN V2, qui exclut le coût des pensions militaires et fait apparaître la réalité des dépenses consacrées à l'outil militaire et à sa mise en œuvre.

3

UNE FRANCE, PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE DÉFENSE, DANS UNE EUROPE PLUS CONTRIBUTIVE SUR LE PLAN FINANCIER

La France, pilier européen de la défense intégré à l'Otan

Les Républicains estiment que la France doit prendre sa place dans les alliances auxquelles elle appartient, notamment au sein de l'Otan. Notre pays doit conserver son rang de cinquième puissance militaire mondiale et de première de l'Union européenne.

La France doit pouvoir continuer à tenir son rang. À l'image du traité de *Lancaster House* avec nos partenaires britanniques en 2011, nous avons su nouer des relations bilatérales de grande coopération, sur l'équipement en particulier.

Notre mouvement pense que le retour dans l'Otan, décidé en 2009, se justifie pleinement : dans le contexte créé par le retour de la Russie sur la scène internationale, la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord a tout son sens. Cela n'empêche pas de porter un discours de réforme de l'Alliance et de mutualisation intelligente, à l'exemple du projet de bouclier anti-missile.

Nous tenons à rappeler notre engagement en faveur de l'Otan et nous souhaitons que la France joue un rôle majeur pour organiser la contribution des pays européens à l'Otan en un pilier européen de l'Alliance Atlantique, disposant de la double appartenance Otan-UE, et permettant à la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC) de jouir d'une réelle autonomie.

Forte de sa spécificité, **la France doit jouer un rôle majeur dans la restauration des relations et d'un dialogue avec la Russie,** dont il faut encourager la réintégration dans la communauté euratlantique en renforçant le conseil Otan-Russie.

Une Europe de la défense qui passe par des coopérations bilatérales renforcées et une contribution financière plus forte de l'UE aux OPEX

Le sommet de l'Union sur la défense en juin 2015 a été une nouvelle occasion manquée, car il n'a pas répondu aux questions liées à la défense de manière globale. Les tentatives de la France pour associer les États de l'UE à ses interventions en Afrique n'ont pas connu les résultats escomptés, l'Union européenne ne s'étant que faiblement impliquée au Mali ainsi qu'en République Centrafricaine.

Force est de constater que l'Europe de la défense n'existe pas. La France se heurte à de nombreux freins, l'Allemagne pour des motifs d'ordre institutionnel et politique, le Royaume-Uni en ce qu'une Europe de la défense pourrait remettre en cause le monopole de l'Otan. La France doit user de son influence liée à son rang pour insuffler une démarche coordonnée en matière de défense, en se mettant en situation de leader politique.

Nous, Républicains, souhaitons que la France assure un rôle de premier ordre en Europe, en recentrant l'Europe de la défense sur des coopérations bilatérales renforcées efficaces, à géométrie variable avec nos alliés en fonction des enjeux. Le seul mot d'ordre qui vaille est l'efficacité.

Pour les Opex en partenariat avec l'Union Européenne, nous demandons que l'Union européenne prenne sa part financière. Pour ce faire, nous pouvons prendre appui sur le **mécanisme de financement communautaire « ATHENA »**. Celui-ci vise à assurer la couverture par l'UE des coûts communs aux États membres pour les opérations militaires de la PSDC. Il s'agit là d'une clause d'exception à la règle communautaire de non-financement des opérations militaires.

Nous souhaitons dynamiser ce mécanisme afin qu'il intervienne de façon beaucoup plus importante au profit des États qui engagent leurs moyens militaires au titre de la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC).

Le Traité européen de Lisbonne prévoit la mise en place **d'une coopération structurée permanente, laquelle vise à créer une force de réaction rapide sur la base de groupements tactiques européens créés en 2007 et jamais utilisés.** Cette dernière ne serait pas source de dépenses supplémentaires. Il existe parallèlement une possibilité de financement des actions préparatoires aux missions décidées par l'UE dans la phase de lancement des missions PSDC.

Enfin, l'Agence européenne de défense peine aujourd'hui à remplir ses missions. Il faut en prendre acte. Nous demandons qu'elle devienne un outil comparable aux agences de l'Otan et qu'elle soit un support efficace pour la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), qu'il faut accompagner dans la compétition mondiale.

Nous proposons, parallèlement, que la France, en lien avec l'Union pour la Méditerranée (UPM), dont la relance est indispensable, soit à l'initiative d'une force régionale euro-méditerranéenne, à même de répondre aux enjeux de sécurité propres à la Méditerranée, déployée en soutien aux États en transition démocratique de la rive sud.

L'INDUSTRIE MILITAIRE FRANÇAISE, EXCELLENCE ET EXPORT

Consolider nos industries de défense à l'export, renforcer la cyberdéfense et la recherche

Les Républicains pensent que nous devons soutenir les filières industrielles innovantes du secteur.

Dans le domaine de la cyberdéfense, nous voulons renforcer les moyens dévolus à la cyberdéfense, dans le cadre de la prochaine LPM. **Enjeu et priorité pour notre souveraineté nationale**, nous pensons que la **cyberdéfense représente, en partie, le futur de notre Défense dans un monde de plus en plus « connecté.**

Nous devons accentuer la défense et la protection de nos systèmes d'information et de communication dans le cyberspace, puisqu'aujourd'hui chaque opération militaire contient une composante « cyberdéfense ».

Dans la continuité, nous demandons d'**amplifier l'effort** dans le domaine de la **recherche** en portant l'enveloppe actuellement de 700 millions d'euros à un milliard d'euros.

La France occupe aujourd'hui une position singulière en Europe compte tenu de son industrie de défense, étant placée au rang de 3^e exportateur mondial, avec de beaux succès à l'export (sous-marins au Brésil ou en Australie, Rafale, etc.).

L'exigence de souveraineté commande que la France dispose de sa totale autonomie en matière de production industrielle dans le domaine des forces nucléaires mais aussi conventionnelles.

L'excellence et le caractère complet de l'industrie française de défense, qui constituent pour les Républicains une industrie de souveraineté, sont précieux pour notre pays. Cette industrie, de l'aéronautique au terrestre en passant par le naval, l'espace, les missiles, les drones ou encore la dissuasion, est non seulement créatrice d'emploi (environ 165 000 personnes, dont 20 000 hautement qualifiées) et de richesse, mais elle est également une garantie d'indépendance. Elles irriguent, via la sous-traitance la totalité du territoire national. Il est indispensable de préserver cet atout par les réformes économiques que l'actuelle majorité a refusé de faire.

C'est la raison pour laquelle l'État doit accompagner l'action de conquête de marchés par les industriels. Nous proposons pour cela de favoriser la coopération dans la démonstration des matériels entre les entreprises et les armées, en favorisant notamment les PME.

L'industrie française de la défense reste cependant encore très dépendante de la puissance publique, dont les achats représentent deux tiers du chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros.

Certes, la présence de l'État au capital des entreprises industrielles de défense⁷ se justifie car elle garantit la protection d'activités stratégiques pour la défense française.

7. Pour rappel, les participations de l'Etat s'élèvent à hauteur de 100 % chez Nexter, 62 % chez DCNS, 49 % chez Dassault, 26 % chez Thalès et 11 % chez Airbus Group.

Certaines sont publiques à l'instar de DCNS (constructions navales), SNPE (matériels énergétiques), Nexter-Giat Industries (armements terrestres). D'autres sont des groupes privés tels que Safran (fournisseur de moteurs et de trains d'atterrissage pour la composante aéroportée de la force de dissuasion, propulsion de missiles), Thales (électronique militaire), Airbus Group (ex-Eads : missiles balistiques de la force de dissuasion, hélicoptères, avions militaires) ou Dassault.

L'État actionnaire pourra redéfinir sa place dans certains groupes de défense pour renforcer la compétitivité de notre industrie. Nous pensons en effet qu'il convient de **mettre en cohérence la position de l'État, qui se trouve aujourd'hui premier actionnaire de groupes dont il est le principal client.** La réflexion qui sera conduite sur les participations de l'Etat dans les entreprises nous permettra de purger la dette socialiste des reports de charges pour nos armées.

Poursuivre une Europe industrielle de l'armement

Les tentatives de regroupement de l'industrie européenne comptent quelques succès incontestables si l'on considère l'exemple d'Eads, aujourd'hui devenu Airbus Group, en passe de dépasser Boeing. Il faut en la matière beaucoup de pragmatisme et le souci constant de l'efficacité sur les effets d'annonce.

Aussi demandons-nous la poursuite des échanges sur l'Europe de l'armement au travers de la mise en place d'un « G3 de l'armement », avec nos amis allemands et britanniques, pour améliorer l'efficacité et les échanges des industries de défense française et européenne.

Ce G3 aurait vocation à faire des propositions concrètes à l'ensemble de l'Union Européenne en matière de défense.

Nous estimons, à cet égard, que le programme de drones est un vrai enjeu européen⁸. Les Républicains proposent de favoriser une filière européenne et de soutenir le projet de drone Male européen.

8. La France a choisi d'acheter sur étagère les systèmes américains Reapers, au moins une douzaine de systèmes devant être achetés d'ici 2019. Par ailleurs, le remplacement des drones tactique Sperwer par quatorze Patroller fabriqués par Sagem a été avalisé par le ministère de la Défense début avril 2016.

LA PLACE DES ARMÉES DANS LA NATION, ÉLÉMENT INDISPENSABLE POUR LA COHÉSION NATIONALE

L'armée, creuset de notre pacte républicain

Une formation à la défense pour tous les jeunes Français : une JDC repensée

Nous voulons renforcer l'esprit de défense, en réaffirmant le lien entre l'armée et la nation, une absolue nécessité face à la radicalisation de certains esprits.

À la suite des attentats de janvier 2015, nous avons pu ressentir ce malaise au sein du peuple français, une fraction de la jeunesse ne s'associant pas à la réprobation générale à l'égard des actes terroristes et de leurs auteurs. Cette prise de distance entre une partie de la jeunesse et les valeurs de la République repose notamment sur des carences de l'éducation parentale et de l'instruction publique.

La compétence reconnue à la défense pour la formation et l'encadrement des jeunes, l'apprentissage de la citoyenneté et le rapport aux valeurs de la République nous oblige à repenser son rôle dans notre société.

Nous demandons la mise en place d'une Journée pour la Défense (JPD) dont l'objet serait uniquement un enseignement « défense », le rôle de l'armée dans la défense de nos valeurs, et non plus d'autres missions qui sont du ressort de l'éducation nationale.

Un Service militaire adapté (SMA) obligatoire pour les décrocheurs de l'Éducation nationale

Nous demandons la mise en place d'un SMA obligatoire financé par redéploiement des crédits du service civique généralisé, sans peser sur les ressources du ministère de la défense qui n'aura donc pas à le financer.

Il s'agit d'un dispositif existant⁹ qui a d'ores et déjà fait ses preuves en Outre-Mer pour les jeunes de 18 à 26 ans d'une durée d'un an. Les candidats prioritaires sont pour 66 % d'entre eux des jeunes sans diplôme, démunis et/ou en situation d'illettrisme présentant un important risque de désocialisation. Les volontaires du SMA sont indemnisés à hauteur de 340,5 euros mensuels, nourris et logés.

Dans le dispositif que nous mettrons en place, le jeune décrocheur sera obligé d'intégrer ce SMA, sauf s'il a un emploi ou une formation qualifiante. Nous estimons que les jeunes en décrochage qui refuseraient d'être incorporés au SMA perdraient le droit à l'allocation sociale unique (allocation familiale parentale, aide au logement).

Le coût estimatif de cette réforme pour les 100000 décrocheurs estimés par la Cour des Comptes est d'environ 600 millions d'euros, obtenu en partant du principe que moins des deux tiers des décrocheurs scolaires feront le choix du SMA. **Le dispositif montera en puissance sur le quinquennat.**

9. Le Service Militaire Adapté a été créé en 1961 et a accueilli 5764 jeunes en Outre-Mer en 2015. Cette même année, le taux d'insertion des jeunes à l'issue du SMA était de 76,3 %.

À titre de comparaison, selon la Cour des comptes, pour la prise en charge de 100 000 jeunes, le service civique coûte actuellement 750 millions d'euros¹⁰.

Doubler le nombre d'écoles de Défense

Le ministère de la défense dispose aujourd'hui **de sept lycées militaires** destinés aux enfants de militaires et d'agents du Ministère de la défense ainsi qu'aux enfants boursiers. Ils constituent une aide à la condition militaire et au recrutement de nos armées.

Ces derniers **enregistrent d'excellents résultats scolaires**, l'enseignement étant dispensé par du personnel de l'Éducation nationale avec un encadrement militaire. De nombreux jeunes veulent s'engager par amour de la patrie et la défense de notre drapeau. Il est indispensable de valoriser cet engagement. **Les Républicains demandent l'ouverture des écoles de défense à un public plus large. Nous demandons la mise en place d'un établissement d'enseignement militaire par région, faisant passer leur nombre de 6 à 13.**

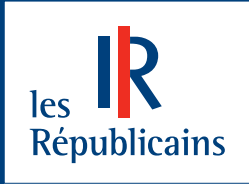
En parallèle du SMA obligatoire, notre mouvement souhaite également le renforcement du dispositif des EPIDES, dispositif lancé avec succès en 2005 visant à offrir une « 2^e chance » aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, repérés lors de leur passage aux JDC ou par les missions locales.

L'armée, lien indispensable avec le monde des anciens combattants

Nous rappelons notre attachement à l'existence d'un **secrétariat d'État aux Anciens combattants et d'un ONAC-VG renforcé incluant les harkis et les rapatriés dans une gouvernance partagée**, pour faire vivre le monde ancien combattant et le devoir de mémoire.

La reconnaissance de la nation envers les combattants est un devoir sacré. La généralisation du **Bleuet de France**, l'occasion d'un 11 novembre rénové, en est la traduction concrète. Nous proposons que cet insigne soit désormais porté symboliquement dans toutes les administrations, en signe de solidarité avec les anciens combattants.

10. En 2016, lors des vœux à la jeunesse, François Hollande a souhaité l'extension du service civique à 350 000 jeunes par an. Le coût potentiel de cette extension est donc de 2,63 milliards d'euros. François Hollande avait promis une augmentation du budget du service civique pour atteindre 1 milliard d'euros d'ici 2018.



republicains.fr

© Les éditions des Républicains